



MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : PREFECTURE DE MFOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003
/AONO/J05/ CDPM/2025 DU 08/04/2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT(EN REALITE DALOT DOUBLE) SUR LA RIVIERE EZALA, DANS LA COMMUNE
DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE;

ADDITIFN°2 PORTANT SUR

Au lieu de (ancien/old)	Lire plutôt (nouveau/new)
Dans AAO et RPAO	<p>Ajouter : Mode de soumission : le mode de soumission pour cet avis d'appel d'offres est hors ligne ; En critères éliminatoires : L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et social datée et signé</p>
Dans le RGAO : 36 : notification de l'attribution du marché 37.4 En cas de recours, il doit être adressé à l'Agence de Régulation des Marchés Publics avec copie à l'Autorité chargée des Marchés publics	<p>Dans le RGAO : 36 : notification de l'attribution du marché ajouter Toute attribution d'un marché est matérialisée par une décision du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délgué et notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures à compter de sa signature. 37.4 En cas de recours, il doit être adressé au comité d'examen de recours (CER) avec copie au Maître d'Ouvrage Délgué au président de la commission de passation des marchés, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics et à l'Autorité chargée des Marchés publics </p>
Dans tout le DAO	<p>Dans tout le DAO Pour toutes les cautions énoncées dans le DAO, joindre un récépissé de la caisse de dépôts et de consignation (CDEC)</p>
Au niveau des critères éliminatoires	<p>Au niveau des critères éliminatoires Supprimer critère (iii) : non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture des plis.</p>



Article 49 dans CCAP Vingt (20) exemplaires (04 Originaux et 16 photocopies) du présent marché seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au Chef de Service du Marché ou à l'ingénieur pour vérification puis transmission au Maître d'Ouvrage Délégué pour signature.	Article 49 dans CCAP Quinze (15) exemplaires (04 Originaux et 11 photocopies) du présent marché seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au Chef de Service du Marché ou à l'ingénieur pour
La désignation du co-contractant comme membre de la commission de réception	Le cocontractant est invité à la commission de réception
Dans la liste des établissements bancaires et assurances : SAHAM ASSURANCES S.A., B.P. 11 315, Douala	Dans la liste des établissements bancaires et assurances : SANLAM Assurances Cameroun BP : 12125Douala

Mfou, le 05/05/2025

LE PREFET
(M O D)



Ampliations :

- ARMP/CE;
- DDMAP/MAF;
- P/CDPM;
- AFFICHAGE/CHRONO/ARCHIVES